



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE
SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE
20, AVENUE DE SEGUR
F-75353 PARIS 07 SP

Décision d'approbation de modèle
n° 00.00.510.015.1. du 28 septembre 2000

Dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix
TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS
modèle WWC-T1
(précision commerciale)

La présente décision est prononcée en application du décret 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, du décret n°73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires et de la Recommandation internationale R 117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensembles de mesure de liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

Société TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS Usine de Grentheville route de Soliers - 14540 GRENTHEVILLE B.P. 268 - 14013 CAEN cédex

OBJET :

La présente décision complète la décision n° 99.00.510.007.1 du 04 juin 1999 relative au dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix TOKHEIM SOLUTIONS SYSTEMES SERVICES France modèle WWC, destiné à équiper les ensembles de mesurage routiers, complétée par la décision n° 99.00.400.003.1 du 29 octobre 1999, en transférant par ailleurs le bénéfice de l'approbation à la société TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS.

CARACTERISTIQUES :

Le dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS, modèle WWC-T1, faisant l'objet de la présente décision, diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par la modification du routage de sa carte électronique, permettant la réduction de l'encombrement du dispositif, une meilleure gestion des données et la gestion simultanée de deux points de livraison.

Les autres caractéristiques, le dispositif de scellement, les inscriptions réglementaires et les conditions particulières de vérification définies par les décisions précitées sont inchangées.

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

Les ensembles de mesurage routiers équipés d'un dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS, modèle WWC-T1 doivent faire l'objet d'une décision d'approbation de modèle.

Les ensembles de mesurage routiers antérieurement approuvés avec les dispositifs indicateurs électroniques des volumes et des prix ci-après peuvent être équipés du dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle WWC-T1, sans modification de leurs caractéristiques :

- TOKHEIM SOLUTIONS SYSTEMES SERVICES France modèle WWC, approuvé par la décision n° 99.00.510.007.1 du 4 juin 1999, complétée par la décision n° 99.00.400.003.1 du 29 octobre 1999,
- EINF modèle J.K.R., approuvé par la décision n° 91.00.512.001.1 du 15 avril 1991(1) complétée par des décisions et la décision n° 99.00.400.002.1 du 15 mars 1999, en transférant par ailleurs le bénéfice de l'approbation à la société TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS.
- TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle MFC, approuvé par la décision n° 98.00.510.013.1 du 25 novembre 1998(2).

Le nouveau plan de scellement des ensembles de mesurage routiers équipés de ce dispositif, outre les références de la décision d'approbation initiale, devra porter le numéro et la date figurant dans le titre de la présente décision d'approbation.

DEPOT DE MODELE :

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie et chez le demandeur sous la référence DA 04-0106.

VALIDITE :

La présente décision est valable jusqu'au 3 juin 2009.

Pour le Secrétaire d'État et par délégation,
par empêchement du Directeur de l'Action Régionale
et de la Petite et Moyenne Industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

(1) Revue de métrologie, avril 1991, page 372
(2) Revue de métrologie, mars-avril 1999, page 1047